

Lundi 15 janvier 2024

Communication à caractère publicitaire
et sans valeur contractuelle

LE RÉCAP' DE LA SEMAINE

► Après avoir consolidé en tout début d'année, les grands indices boursiers sont repartis de l'avant au cours de la semaine écoulée à la faveur d'une détente des marchés obligataires et d'un rebond des valeurs technologiques américaines.

► Ainsi, le Nasdaq Composite s'est redressé sur la période (+3%), soutenu notamment par **le spécialiste des puces Nvidia qui progresse déjà de 10,5% en 2024**. Incontournable au salon CES de Las Vegas, le catalyseur de l'intelligence artificielle profite également à Microsoft (+6%), au point de détrôner Apple en tant que 1^{ère} capitalisation mondiale. A l'inverse, **les grandes banques américaines sont orientées à la baisse après des publications de résultats mitigés au titre du 4^{ème} trimestre 2023** et alors que le changement de cap attendu des politiques monétaires risque d'affecter leurs revenus.

► En Europe, les valeurs de l'aéronautique comme Safran (+6%) ou Airbus (+7%) ont notamment profité des déboires de Boeing. Parmi les titres en baisse, les valeurs du luxe (Kering -3%, LVMH -3%) ont souffert de l'avertissement de Burberry dans un contexte de ralentissement de la demande.

► En parallèle, la tendance haussière se poursuit sur les marchés japonais. **Après avoir progressé de 28% en 2023, le Nikkei 225 gagne déjà 6% en ce début d'année**, évoluant au plus haut depuis 1990 grâce à un flux de nouveaux investisseurs sur la zone et à une politique monétaire toujours ultra-accommodante. Par contraste, le sentiment reste négatif sur les marchés chinois, qui continuent de s'enfoncer.

► L'actualité macroéconomique a été marquée par la publication des chiffres d'inflation aux Etats-Unis où **les prix à la consommation affichent une progression légèrement supérieure aux attentes en décembre** (3,4% sur un an contre 3,2% attendu et 3,1% en novembre). Une surprise qui repose pour l'essentiel sur les prix des loyers, une composante qui influe toutefois beaucoup moins sur l'indice PCE, l'indicateur privilégié de la Fed pour suivre la dynamique des prix. **Ce léger rebond de l'inflation n'a pas remis en cause le sentiment positif à l'égard des marchés obligataires américains** comme a pu l'illustrer la forte demande rencontrée par la dernière adjudication de bons du Trésor à 30 ans ou encore le renforcement à 70% des anticipations de baisse des *Fed Funds* dès le mois de mars prochain.

► Sur le plan géopolitique, nous suivrons l'évolution de la situation dans le détroit de Bab Al-Mandab en mer Rouge où transitent 12% du commerce mondial et un tiers du trafic maritime de conteneurs.

LES PERFORMANCES

ACTIONS (points)	12/01/2024	Evolution depuis	
		1 semaine	début d'année
CAC 40	7 465	0,6%	-1,0%
EURO STOXX 50	4 480	0,4%	-0,9%
S&P 500	4 784	1,8%	0,3%
NASDAQ COMP.	14 973	3,1%	-0,3%
FOOTSIE 100	7 625	-0,8%	-1,4%
NIKKEI 225	35 577	6,6%	6,3%
MSCI EM	520	-0,6%	-2,7%
MSCI WORLD	462	1,7%	0,7%

TAUX (%) & VARIATION (points de base)

ESTER	3,90	0	2
EURIBOR 3M	3,93	0	2
OAT 10ANS	2,68	-5	11
BUND 10ANS	2,14	-3	12
T-NOTE 10ANS	3,95	-10	8

DEVICES & MATIERES PREMIERES (\$)

EUR / USD	1,10	0,1%	-0,8%
OR	2 048	0,2%	-0,8%
BRENT	78,3	-0,7%	1,6%

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

4,9%

La hausse moyenne des prix à la consommation en France en 2023

Le chiffre publié par l'INSEE ressort en baisse par rapport à celui de 2022 (+5,2%) à la faveur de la forte décreue de la hausse des prix de l'énergie, de +23% à +5% sur un an, qui a plus que compensé l'accélération de l'inflation alimentaire, de +7% à +12%, et des biens manufacturés, de +3% à +3,5%, tandis que celle des services s'est stabilisée à +3%. A l'inverse, hors énergie et alimentation, l'inflation moyenne a augmenté en 2023, à +5,1% contre +3,9% en 2022.

LE FOCUS DE LA SEMAINE : LE MARCHÉ PRIMAIRE OBLIGATAIRE DÉMARRE L'ANNÉE EN TROMBE

Volumes des émissions primaires crédit IG en euros

YTD

52,3 milliards d'euros
+5% vs. 2023 / +240% vs. 2022

Source : JP Morgan, au 9 janvier 2024

Exemples d'émissions IG en euros

Date	Emission	Notation	Devise	Taille
02/01/2024	Toyota Motor Finance 3yr	A1/A+	EUR	750
02/01/2024	Toyota Motor Finance 5.5yr	A1/A+	EUR	500
02/01/2024	RCI Banque 5yr	Baa1/BBB-	EUR	600
03/01/2024	Mercedes Benz 3.5yr	A2/A	EUR	850
03/01/2024	Mercedes Benz 8yr	A2/A	EUR	850
03/01/2024	RWE 8yr Green	Baa2/BBB+	EUR	500
03/01/2024	Redeia 10yr Green	A-/A-	EUR	500
04/01/2024	Schneider Electric 7yr	A-	EUR	600
04/01/2024	Schneider Electric L-11yr	A-	EUR	700
04/01/2024	Volkswagen Leasing 2.75yr Green	A3/BBB+	EUR	850
04/01/2024	Volkswagen Leasing 4.75yr Green	A3/BBB+	EUR	1,150
04/01/2024	Volkswagen Leasing 7.25yr Green	A3/BBB+	EUR	750

Source : JP Morgan

► Après avoir tourné au ralenti pendant la trêve des confiseurs, le marché européen des émissions obligataires d'entreprises non spéculatives a entamé 2024 sur les chapeaux de roues.

► Profitant de taux bien moins élevés qu'au début du trimestre précédent, les emprunteurs ont levé des montants records début janvier, nourrissant ainsi l'appétit des investisseurs, qui ont injecté 35 milliards d'euros de flux nets dans les fonds obligataires en euros en 2023 dont près de 60% dans les fonds à échéance.

► L'absorption des nouvelles émissions par le marché s'est d'abord traduite par un écartement des marges de crédit, en particulier dans les secteurs les plus actifs comme l'automobile et le secteur bancaire, avant qu'elles ne resserrent au cours de la semaine écoulée.

Marges de crédit moyennes tirées des indices iBoxx (Asset swap spreads, en points de base)

Nom de l'indice	Niveau actuel	Variation				Evolution sur 12 mois	Plus resserré sur 12 mois	Tendance 12 mois	Plus large sur 12 mois
		1 jour	1 semaine	1 mois	YTD				
EUR IG Overall	98	-1	-3	-1	-4		80		116
EUR IG Senior	89	-1	-3	0	-1		71		101
EUR IG Non-Financials	84	-1	-2	1	3		65		88

Source : Morgan Stanley, au 12 janvier 2024

UNE GESTION À LA UNE : VEGA EURO CREDIT 2028 FRANCHIT LE CAP DES 100 MILLIONS D'EUROS

- Lancé en septembre 2023, le fonds à échéance obligataire **VEGA Euro Crédit 2028** reste ouvert aux nouvelles souscriptions **jusqu'au 1^{er} mars 2024**.
- L'actif du fonds est actuellement composé de **134 émissions obligataires libellées en euros et notées pour 87% d'entre elles en catégorie non spéculative**.

4,02% Rendement à échéance¹
(brut de frais de gestion)

Échéance du fonds
Décembre 2028

Émissions uniquement libellées en euros

Obligations non spéculatives
pour 70% à 100% de l'actif du fonds

Principaux risques²
Perte en capital
Risque de crédit

Classification²
SFDR Article 8

Indicateur de risque (SRI)*

1 2 3 4 5 6 7

*Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (SRI), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Il part de l'hypothèse que le produit est conservé pendant la période de détention recommandée.

Principaux risques

- Risque de perte de capital
- Risque de gestion discrétionnaire
- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque lié aux produits dérivés
- Risque de contrepartie
- Risque de durabilité

* Pour connaître l'ensemble des risques, se référer au DICI et prospectus du fonds

1. Source : VEGA Investment Managers. Rendement à échéance du fonds au 12/01/2024 communiqué à titre indicatif, brut de frais de gestion et susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse en fonction des conditions de marchés. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le rendement à échéance peut être affecté par des défauts de remboursement des titres en portefeuille ou le non-rappel à la date de call pour les titres callables, ainsi que par la mise en place éventuelle d'une couverture du risque de taux en cas de remontée des taux. Ces conditions défavorables auraient pour conséquence de venir diminuer la performance du Fonds. Le rendement à échéance pourrait alors ne pas être atteint. La performance indiquée repose sur des estimations au regard des hypothèses de marché arrêtées à un instant donné.

2. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de VEGA Investment Managers et sur le site www.vega-im.com

3. Conformément aux catégories définies par le Règlement SFDR, le Fonds est un produit dit « article 8 ». Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision



Nous contacter



Nous connaître



Vous abonner

AVERTISSEMENTS

Le présent document est réservé à un usage strictement personnel de son destinataire et ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne doit pas être reproduit, distribué ou publié en totalité ou en partie, sans autorisation préalable et écrite de VEGA Investment Managers. Ce document est produit à titre purement informatif et peut être modifié à tout moment sans préavis. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement, une sollicitation ou une offre, en vue de la souscription à un produit ou à un instrument financier. Ce document a été réalisé sur la base de données financières et/ou conjoncturelles valables à un instant donné et émanant de sources extérieures à VEGA Investment Managers qui ne saurait en garantir l'exhaustivité, la pertinence ou la parfaite exactitude. Il appartient donc au destinataire de les vérifier par lui-même ou à l'aide de ses conseils habituels. La responsabilité de VEGA Investment Managers ne saurait être engagée à quelque titre que ce soit en raison des informations contenues dans le présent document ou de l'utilisation qui pourrait en être faite. Tout investissement peut être une source de risque financier et doit être apprécié attentivement au regard de la situation financière, juridique et fiscale ainsi qu'aux objectifs en matière de placement ou de financement de chaque investisseur. Ce dernier est invité s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables ou tous autres professionnels compétents. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement l'ensemble des documents réglementaires tenus à disposition de l'investisseur. La responsabilité de VEGA Investment Managers ne saurait être engagée en cas de pertes, notamment financières, résultant d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans ce document. Il est également rappelé que tout investissement sur les marchés financiers peut être soumis à des fluctuations de cours à la hausse comme à la baisse pouvant se traduire par une perte plus ou moins importante du capital investi sur des durées plus ou moins longues. Par ailleurs, les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Document non contractuel. Photos et visuels libres de droits - Getty Images / J. Chiscano.

VEGA Investment Managers - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-04000045 en date du 30 juillet 2004. Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1 957 688,25 €, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 353 690 514, bénéficiaire de l'identifiant unique REP papiers de Natixis Wealth Management n° FR329789_03PTTW délivré par l'ADEME, dont le siège social est sis 115 rue Montmartre, 75002 Paris.